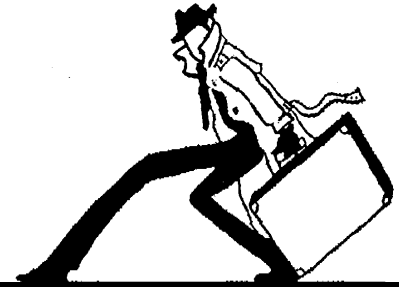


BILLETS D'AFRIQUE et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

EDITO

Tableau de chasse

Le 24^e sommet France Afrique se tiendra en France, à Cannes, les 15 et 16 février prochains. Chaque édition de ce sommet bisannuel approfondit un peu plus le fossé entre le discours stéréotypé qu'on y tient et la réalité africaine.

Depuis les années 70 l'Afrique francophone, bien loin de prospérer, plonge de plus en plus dans la pauvreté. Constituant d'abord un enjeu de la rivalité est-ouest, les pays africains francophones avaient été verrouillés par des institutions et des dirigeants despotiques appuyés sur la répression et le parti unique. Seuls les cadres africains dociles et intéressés, c'est-à-dire les plus médiocres moralement et intellectuellement, ont été propulsés aux commandes des jeunes États, qui avaient pourtant besoin d'une impulsion nationale forte pour exister.

Depuis les années 1990, les despotes se sont maintenus au pouvoir par des mascarades électorales et autres réformes constitutionnelles. La corruption et le pillage ont littéralement explosé. La dette, pour rembourser des investissements ruineux et inutiles, gonflés par la surfacturation, a étranglé des pays tombés sous la coupe de la banque mondiale. Les services de base, transports ferroviaires, électricité, eau, sont passés de la gestion prédatrice des oligarchies au pouvoir à la privatisation au bénéfice de multinationales rapaces, plus soucieuses de retour rapide sur investissement (cinq ans en moyenne) que de l'intérêt des populations. Les indices de développement humain, espérance de vie, accès à l'eau, à l'éducation, aux soins, sont dramatiquement en chute libre, tandis qu'on monte en épingle des taux de croissance dus seulement à l'augmentation du pillage dans une économie de traite.

Dans ce contexte, les fastueuses exhibitions de dirigeants déconsidérés ne peuvent qu'attiser la colère populaire. Les incantations débitées dans les rencontres internationales des chefs d'État, sur la lutte contre la pauvreté et la corruption, sur la bonne gouvernance, sur le co-développement, dernier avatar d'une coopération qui a laissé l'Afrique exsangue, ne peuvent qu'exaspérer ceux qui connaissent par expérience la réalité africaine. Gageons qu'on en aura un excellent exemple dans la déclaration finale de ce sommet, à ajouter à la collection des 23 précédentes. Ces rassemblements de bons apôtres penchés sur l'Afrique font penser à autant de docteurs Knock répandant les maladies qu'ils affirment guérir.

Les jeunes générations africaines héritent de pays dévastés, aux réserves de matières premières dilapidées, tandis que s'étalent au pouvoir les gérontocraties les plus impudentes, cramponnées depuis des décennies sur des pays agonisants qu'elles n'en finissent pas de vampiriser. Tout a été fait pour pousser les populations, sous l'empire de la misère, aux révoltes spontanées et suicidaires.

Un des thèmes africains les plus pittoresques et les plus ressassés dans les médias occidentaux (livres, documentaires, fictions cinématographiques, reportages) est le combat pour sauver la faune du continent, ou du moins ce qu'il en reste. On ne peut pas allumer sa télé sans tomber ici ou là sur le sujet. Quel malheur, si un jour on ne pouvait plus organiser de safaris pour les fines gâchettes de la jet-set internationale ! Un tel désastre culturel est insupportable. On a donc protégé le gibier dans quelques espaces restreints pour pouvoir donner à quelques privilégiés un permis de tirer sur des animaux quasi apprivoisés.

On déplore bizarrement beaucoup moins la disparition des forêts - très peu de documentaires sur le sujet - encore moins le gâchis de l'exploitation frénétique des ressources naturelles - là les reportages sont carrément interdits - c'est que non seulement cela ne nuit pas aux privilégiés mais cela les sustente. Il n'est pas question de leur arracher leur proie. Les populations, elles, sont le détail gênant dans tout ça : elles ne servent vraiment à rien et il y en a franchement trop, comme l'a écrit en des termes d'une finesse toute française, le Chardonne des garçons-coiffeurs, Jean-Claude Jouhaud dit Pascal Sevrin. Seul l'art peut dire le réel. On comprend que tant de gens distingués aient volé à son secours.

Si un rassemblement de "décideurs" prétendant être utiles à l'Afrique avait le moindre sérieux, il ne prendrait qu'une seule résolution : Il faut interdire la chasse, aux minerais, à la flore, à la faune pour laisser une chance de survie aux hommes.

Odile Tobner

Points forts dans ce numéro :

- p. 2 : *Guinée, état de terreur* : avec les encouragements français.
- p. 3 : *Togo - Côte d'Ivoire* : le double jeu que révèle l'agenda du général Tidjani.
- p. 4 : *Delta du Niger* : l'eldorado pétrolier dans le sud du Nigeria est en proie à une instabilité chronique. Des groupes armés réclamant notamment un meilleur partage des pétro-dollars multiplient depuis un an les attaques et les kidnappings. Le plus important d'entre eux : le Mend.
- p. 5 : *Darfour* : l'hypocrisie internationale persiste.
- p. 6 : *Somalie* : trois changements de régimes autoritaires en un an. Articulations internationales du conflit.

p. 10 : *Février 2007*

Moi(s) contre la Françafrique

Rubriques :

- | | |
|--------------------------|------|
| <i>Salves</i> | p. 2 |
| <i>Ils ont dit</i> | p. 8 |
| <i>À fleur de presse</i> | p. 8 |
| <i>Voir</i> | p. 9 |
| <i>Lire</i> | p. 9 |



Guinée

Le ras-le-bol d'un peuple réduit à la misère

Communiqué de *Survie*, le 25/01

Le 10 janvier 2007 l'intersyndicale réunissant la confédération nationale des travailleurs guinéens (CNTG) et l'Union syndicale des travailleurs de Guinée (USTG) a déclenché une grève générale, la 3^{ème} en un an.

Les revendications portent sur la baisse du prix des produits de base, la hausse des salaires, la lutte contre la corruption. Les syndicats demandent aussi la formation d'un gouvernement d'union nationale, estimant que l'actuel président Lansana Conté n'a plus la faculté de gouverner, du fait de son état physique et mental. Il a montré son mépris de la justice guinéenne en allant en personne, en décembre 2006, libérer son ami le milliardaire Mamadou Sylla arrêté deux semaines auparavant et mis en détention sous l'inculpation de corruption.

15 jours après le début de la grève, la répression qui a répondu au mouvement populaire a déjà fait au moins une trentaine de morts. Les responsables de la CNTG, Brahim Fofana, et de la CNRG, Hadja Rabiatou Serah Diallo, ainsi que sept autres dirigeants syndicaux, ont été arrêtés, après avoir été menacés de mort par Lansana Conté lui-même, en guise de dialogue. Les tirs sur la foule et les arrestations sont le fait de la garde présidentielle, où sévit le propre fils de Lansana Conté, le capitaine Ousmane Conté, qui s'est distingué dans la répression.

La situation de la Guinée est la conséquence de 23 ans de pouvoir despotique et prédateur exercé par le président Lansana Conté. Le colonel Lansana Conté est arrivé au pouvoir en avril 1984, par un coup d'État militaire. Avant de faire carrière dans l'armée guinéenne il avait participé, comme sergent dans l'armée française, à la guerre d'Algérie. Après l'instauration du multipartisme dans les années 90, il a remporté par la fraude les élections de 1993 et de 1998, provoquant la réprobation de l'opinion internationale, mais félicité par l'ambassadeur de France. Il a ensuite fait ratifier par referendum le droit d'exercer un nombre illimité de mandats.

Malgré ces abus, une corruption galopante, l'emprisonnement d'opposants, tel Alpha Condé, candidat à l'élection présidentielle, détenu pendant deux ans, le général Lansana Conté a toujours été soutenu par la France, qui est le fournisseur du matériel anti-émeutes utilisé à maintes reprises contre les manifestations, faisant de nombreuses victimes. La Guinée, sous la coupe du clan présidentiel, tente d'en sortir.

La Guinée est au premier rang mondial pour les gisements de bauxite et en est le deuxième producteur. Le minerai est exploité par un consortium réunissant l'Américain Enron, le Japonais Marubeni et la Compagnie guinéenne, avec la Banque Mondiale. Les profits considérables de cette exploitation vont aux compagnies exploitantes et au clan présidentiel, rien n'est consacré au pays et à ses habitants, qui vivent dans le plus misérable des dénuements.

Devant le risque de voir le pays basculer dans une violence généralisée, l'Union Européenne a invité au dialogue, l'ONU exige des enquêtes, l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) a manifesté son inquiétude. La France s'est tardivement jointe à ces avertissements.

Nous soutenons le peuple guinéen dans sa lutte pour obtenir un gouvernement soucieux de l'intérêt du pays et des citoyens. Il est temps que la communauté internationale exerce des pressions efficaces sur les dirigeants guinéens auteurs des pillages et des crimes qui oppriment le peuple, pour que les profits de l'exploitation des mines reviennent à l'ensemble des Guinéens et servent à améliorer leurs conditions de vie.

Nous demandons à la France, qui soutient inconsidérément le pouvoir discrédité de Lansana Conté, de ne pas faire obstacle aux légitimes aspirations du peuple guinéen à la démocratie.

Nous demandons notamment qu'elle cesse toute coopération avec la Guinée dans les domaines régaliens tel que l'assistance militaire technique et l'aide à la Gendarmerie, tant que l'État guinéen n'aura pas mis en place un système de gouvernance démocratique et instauré l'État de droit¹.

1. Cette revendication de conditionner l'aide française au respect de l'État de droit et à la gouvernance démocratique, fait partie de l'ensemble des revendications exprimées par une vingtaine d'ONG françaises dont *Survie*, dans le cadre de la campagne « État d'urgence planétaire. Votons pour une France solidaire », coordonnée par le CRID et destinée à interpeller les futurs candidats aux élections présidentielle et législatives en France en 2007 : <http://www.crid.asso.fr/spip.php?mot38>

Guinée : silence, on tue !

Au lendemain du carnage commis le 22 janvier par les forces de répression, Amadeu Altafaj Tardio, porte-parole du commissaire européen Louis Michel, pour le développement et l'aide humanitaire, déclarait sur RFI : « *Il est clair que nous continuerons à soutenir le processus visant à renforcer la démocratie, et bien sûr s'il y a des dérapages, ces décisions peuvent être revues, si dérapages il y a, et après consultation de toutes les parties, des décisions en ce sens peuvent être prises, mais ce n'est pas en discussion pour l'instant.* » Le 24, Louis Michel durcissait un peu le ton, condamnant « *les violentes interventions des forces de l'ordre* » et assurant que celles-ci « *pourraient* » entraîner un gel des fonds européens. Ces propos appellent une première question : combien de dizaines de morts supplémentaires faut-il pour faire sauter le conditionnel, comme le voudrait l'article 96 de l'accord de Cotonou qui conditionne l'attribution de l'aide au respect des droits de l'Homme et des principes démocratiques ? Et une deuxième : quel processus de « renforcement » de la démocratisation l'Union Européenne prétend-elle soutenir quand le pouvoir tire à balles réelles sur la foule désarmée ? La démocratie est-elle en marche quand le propre fils du dictateur dirige la rafle des militants syndicaux ? À quoi sert-il de déverser des dizaines de millions d'euros (93 millions annoncés en juin et 147 millions promis en octobre) sur un pays n°2 au hit parade mondial de la corruption ?

Quelle coopération européenne ?

Les événements récents ont amplement démontré que l'accord politique de décembre dernier, qui avait incité l'Union Européenne à reprendre une coopération économique n'était que de la poudre aux yeux. Cette aide, comme les précédentes, ne profitera en rien à la population dont les conditions de survie ne cessent de se dégrader. Les Guinéens l'ont parfaitement compris, comme en témoignent l'évolution des mots d'ordre de la grève générale, passant de revendications sociales et judiciaires (après la libération arbitraire du patron des patrons, Mamadou Sylla, emprisonné pour détournements de fonds) à des revendications politiques (démission de Lansana Conté). Signe de la détermination des insurgés : ils se disaient prêts à mourir plutôt que d'en rester au statu quo.

Si l'Union Européenne voulait réellement soutenir un processus de démocratisation en Guinée, elle financerait les contre-pouvoirs auxquels elle a le toupet de conseiller la « *modération* ». Elle pourrait surtout proposer la mise en place d'une commission d'enquête internationale sur l'évaporation, depuis des décennies, des richesses tirées de l'or, des diamants et de la bauxite (dont la Guinée possède les premières réserves mondiales).

Discretion française

De son côté, le gouvernement français se contentait du service minimum. Le 19 janvier, après les premières victimes de la répression, Jean-Baptiste Mattéi, le porte parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), se fendait d'une courte déclaration exprimant sa « *préoccupation* », et appelait toutes les parties au « *dialogue* », alors que la dernière audience des syndicalistes s'était soldée par des menaces de morts de Lansana "Ubu" Conté.

Le mardi 24 janvier, il indique finalement que « *la France condamne l'usage de la violence par les forces de l'ordre face à une population pacifique et regrette l'arrestation des responsables syndicaux, même si ceux-ci ont été depuis libérés* ». Un petit mieux puisque, en juin dernier, lors de la précédente grève générale, le MAE français n'avait fait que « *déplorer* », sans les condamner, l'assassinat de 18 étudiants (et 83 blessés). On reste très loin des moyens de pression que



la France pourrait exercer au regard de ses responsabilités dans la situation actuelle.

Après la mort d'un Sekou Touré tout juste réconcilié avec Foccart, Lansana Conté est installé au pouvoir. Le régime est alors couvé par les réseaux gaullistes. Ses forces spéciales sont formées par la DGSE. À partir des années 1990, les élections truquées sont légitimées au niveau international, jusqu'à récemment par un spécialiste en la matière : Jacques Chirac.

Quelle coopération française ?

La France a repris, avec la Guinée, une coopération économique et militaire à partir de 1985. Dans la revue *Frères d'Armes* n°247 (novembre 2005, disponible sur le site du ministère de la défense), l'ex-ambassadrice de France en Guinée, Bernadette Lefort, chiffrait l'aide bilatérale annuelle à « environ 50 millions d'euros par an » notamment pour « le renforcement des capacités institutionnelles de l'État et la promotion des valeurs démocratiques ». La blague est cher payée ! Et ce n'est pas tout : « Outre ses engagements au plan bilatéral, la France joue un rôle prépondérant au plan multilatéral, notamment par le canal de l'aide accordée à la Guinée par la Commission européenne (25 % par la France sur le total de l'aide). »

Dans la même revue, l'enthousiaste attaché de Défense, le Lieutenant-colonel Pauc, qualifiait la politique du gouvernement de « courageuse et dynamique » et caractérisait la coopération militaire en Guinée de « particulière et attachante à la fois » avec « un réel capital de sympathie » et un « climat très favorable au développement d'une coopération complice et fraternelle », au point d'envisager l'ouverture d'une nouvelle École Nationale à Vocation Régionale (ENVR, école militaire française décentralisée) en Guinée.

L'attaché de Défense notait également : « il est encourageant de constater combien, à leur retour [de formation], les stagiaires nouvellement formés sont utilisés dans leurs nouvelles compétences et à leur niveau de responsabilité. » Des propos qui sonnent étrangement après qu'on ait vu les militaires tabasser les manifestants blessés, et dévaliser leurs maisons. Les fameux « Bérêts rouges » (la garde prétorienne du dictateur) n'ont pas hésité également à bloquer l'accès du quartier administratif aux manifestants, tirant à la mitraille, et même au lance-roquettes ! On ignore si ces méthodes et le soutien à Conté font l'unanimité dans l'armée guinéenne : toujours est-il que des mercenaires de Guinée-Bissau ont été appelés en renfort.

Les conseillers français

D'autres français sont également très bien placés en Guinée (même si le business est ouvert à d'autres influences, américaines, russes ou libanaises). Michel Billard est conseiller du ministère des mines guinéens et a organisé à Düsseldorf en octobre 2006 un symposium sur « les potentialités géologiques et minières considérables de la Guinée » (L'Aurore - Conakry - 28/09/2006). Lansana Conté est également escorté d'une conseillère en communication, Chantal Colle, au cœur du pouvoir guinéen depuis 10 ans.

Enfin la succession de l'autocrate est suivie de près par l'Élysée et la cellule africaine de Michel de Bonnacorse, selon *La Lettre du Continent* (cf. par exemple *Conté branché en direct sur l'Élysée*, 14/10/2004). Et de rappeler que le nouvel ambassadeur de France en Guinée, Jean-Michel Berret est « un "vieux" Africain » nommé en 2005 « pour "gérer" le président Lansana Conté et son interminable succession » (LdC, 21/07/2005). Brigitte Girardin s'était également rendue en Guinée fin mai dernier pour relancer la coopération, prôner « le dialogue entre le pouvoir et l'opposition [...] pour éviter toute aventure militaire qui déboucherait sur des affrontements ethniques » (Le Point, 08/06/2006). Une demie réussite, sans doute involontaire : les affrontements sont sociaux et ont fait passer au second plan les instrumentalisation ethniques. Quant à l'aventure militaire... [Victor Sègre]

Le double masque de la diplomatie togolaise dans la crise ivoirienne :

le général Tidjani comme révélateur ?

Du 25 au 27 novembre dernier, le général togolais à retraite, Assani Tidjani, était à Bouaké, capitale de la rébellion ivoirienne, aux côtés des Forces nouvelles de Guillaume Soro. Il fit dans le quotidien ivoirien Nord-Sud des 2 et 3 décembre la confession suivante qui faillit faire chavirer le navire mafieux sur lequel lui et le clan Gnassingbé se trouvent embarqués : « Je ne suis pas venu au séminaire d'une rébellion. La rébellion est terminée depuis longtemps... Depuis 2005, j'ai quitté le gouvernement. Je n'ai plus de fonction ministérielle. Cela veut dire que je suis à la disposition du gouvernement de mon pays pour toutes les missions qu'il voudra me confier ». À la question de savoir s'il a été autorisé à faire le déplacement, le général répliqua : « Un général quand il se déplace ne le fait que sous autorisation. Evidemment je ne suis pas venu en Côte d'Ivoire à pied. Je suis venu par voie aérienne, avec tout ce que cela implique. J'ai satisfait toutes les formalités d'usage car j'ai une autorisation de sortie ». Il ajouta dans la même interview qu'il était régulier dans la zone rebelle depuis six mois, qu'en 2002 il y a passé plusieurs nuits et que Guillaume Soro est une de ses vieilles connaissances. Dix jours plus tard après l'interview, le 12 décembre, le pouvoir Gbagbo annonce avoir déjoué un coup d'État sans accuser cependant nommément personne.

Au Togo, les autorités se sentirent implicitement visées. Le 16 décembre, la hiérarchie militaire se réunit précipitamment et infligea au général voyageur deux mois d'arrêt de rigueur « pour avoir accordé une interview à un journal ivoirien » qui jette des suspicions sur le pouvoir togolais quant à son soutien au président Laurent Gbagbo selon le communiqué officiel publié sur le site gouvernemental republicoftogo. Les faucons du régime réclament même de le déchoir de sa nationalité, comme ils ont l'habitude de le faire à l'encontre des barons tombés en disgrâce.

Si les déclarations du général Tidjani sont exactes, et il n'y a pas de raison objective qu'elles ne le soient pas, la sanction qui le frappe cache mal les turpitudes de la diplomatie togolaise dans la crise ivoirienne.

Le double jeu diplomatique de Lomé

Comme dans tout État voyou qui se respecte, existe au Togo une double diplomatie, l'une officielle, très souriante, qui pousse le pouvoir à effectuer toutes sortes de médiation dans les résolutions des conflits continentaux et sous-régionaux et pour laquelle des mains plutôt intéressées que naïves lui ont décerné une multitude de récompenses et de prix de la paix en chocolat massif. L'autre face, officieuse, mais antinomique de la précédente, consiste pour le clan Gnassingbé à déployer d'immenses ressources imaginatives pour extraire de ces crises qu'il "médie" d'énormes bénéfices en espèces sonnantes et trébuchantes. Cette diplomatie au double visage de Janus, avait fonctionné avec une parfaite réussite dans la guerre civile libérienne, et avant celle-ci, particulièrement dans la guerre d'Angola où le Togo fut épinglé par les rapports onusiens comme violateur régulier et constant de l'embargo sur les armes à l'Unita de Jonas Savimbi. Le Togo ne produit pas de diamant que l'on sache, mais il fait paradoxalement partie de l'Association des pays africains producteurs de diamant qui vient de se créer en novembre (cf. dépêche d'Angop du 1er novembre 2006), et il existe à Lomé, depuis des lustres, des comptoirs de vente de cette pierre précieuse qui ne peut provenir que du trafic avec le Liberia de Charles Taylor et de l'Angola de Jonas Savimbi, sans parler de l'existence des comptoirs de l'or trafiqué au Ghana. Il est inutile de rappeler aussi que le Togo vend sur le marché international plus de cacao qu'il n'en produit, et on sait que ce surplus provient du Ghana pénalisé par la faiblesse de sa monnaie, le cedi, par rapport au franc CFA.



Dans la crise ivoirienne, Faure continue d'opérer selon la stratégie élaborée par son père : le double masque diplomatique. En novembre et décembre 2002, le Togo abrita des négociations entre Abidjan et le mouvement rebelle, et envoya un contingent participer à la force internationale de l'Onuci. Ça, c'est pour le "diplomase" officiel. Dans le même temps, par un dédoublement de la personne qu'affectionne le pouvoir en place, il apporte son soutien à la rébellion pour le compte de laquelle le port de Lomé fonctionne comme une plateforme de transit du matériel militaire via le Burkina Faso. De l'autre côté, le cacao rebelle arrive au port de Lomé en passant par le "Pays des hommes intègres", transformé à son tour en plaque tournante entre la zone de la rébellion et la capitale togolaise. Le clan au pouvoir à Lomé n'a absolument aucun intérêt objectif de voir se résorber la crise ivoirienne qui a fait exploser littéralement le fret portuaire qui dégage d'importantes entrées fiscales destinées à compenser partiellement la suspension des subventions de Bruxelles à laquelle le Togo est soumis depuis 1993 pour déficit démocratique. Notons ici que Guillaume Soro était pratiquement le dernier politique étranger à rendre visite au général Eyadéma à la tête d'une délégation venue à Lomé assister aux festivités marquant le 13 janvier 2005, anniversaire de sa prise du pouvoir.

Un jeu trouble dans lequel l'Élysée voit clair

Il est très difficile de penser, au regard de sa présence panoptique dans le pays et surtout à Lomé, que la France n'est pas informée de ce commerce révélé au grand jour avec l'affaire Robert Montoya, trafiquant d'armes français prospère installé à l'aéroport de Lomé, et impliqué dans la montée de la crise ivoirienne en novembre 2004. C'est que sur l'échiquier de sa géopolitique ouest-africaine, l'Élysée a conçu le Togo comme un pion stabilisateur dans la crise ivoirienne. Lorsqu'il était au Quai d'Orsay, Dominique de Villepin se faisait le défenseur acharné de cette thèse. Celle-ci a été renforcée depuis la disparition du général Eyadéma en février 2005 dans la mesure où Jacques Chirac a jeté tout son poids dans la bataille des présidentielles d'avril 2005 pour que Faure, le fils de son « *ami personnel* » soit élu dans les conditions que l'on sait. L'un des enjeux principaux de ces présidentielles togolaises était aussi la tête du président ivoirien Laurent Gbagbo dont le nationalisme économique, forcément anti-français, ou plus précisément anti-entreprises françaises, nouvelle idéologie qui a remplacé l'ivoirité (encore que ce nationalisme économique mérite des nuances, car de grands groupes français détiennent encore des monopoles dans des secteurs importants de l'économie ivoirienne) et dont la capacité à jouer avec les nerfs de la communauté internationale (c'est-à-dire en fait principalement la France et accessoirement les autres membres du Conseil de sécurité des Nations unies) en ne se sentant pas lié par des accords qu'il a signés finissent par irriter l'Élysée pour qui il n'a jamais été le "bon cheval" pour diriger la Côte d'Ivoire, l'"ancienne vitrine de la France en Afrique".

Certes, la manipulation politique n'est pas à exclure de l'annonce du coup d'État manqué contre le président ivoirien qui a aimé mobiliser la rue et l'opinion comme ressource de légitimation dès que son horizon semble s'assombrir. Mais le pouvoir ivoirien, qui connaît suffisamment les méandres et les arcanes de la Françafrique, a probablement de bonnes raisons de s'inquiéter, en rapprochant entre eux les séjours du général Tidjani à Bouaké (du 25 au 27 novembre), de Xavier Darcos, ancien ministre de la Coopération et membre du Comité directeur de l'UMP (28 novembre) et de Michel de Bonnacorse, "Monsieur Afrique de l'Élysée" (11 décembre) à Lomé. Lors des événements de novembre 2004 dans le quartier présidentiel de Cocody, l'élimination de Laurent Gbagbo par des militaires français n'était-elle pas programmée selon les clabauderies ambiantes ? En tout cas, on serait de mauvaise foi de croire que Jacques Chirac ne cherche pas à "faire sauter" Laurent Gbagbo, devenu persona non grata, avant de rendre les clés de l'Élysée,

et il ne fera rien non plus pour consolider le pouvoir de son homologue ivoirien, tant la détestation entre les deux hommes est devenue irrationnelle et somatique. La perspective de l'arrivée annoncée du Parti socialiste aux affaires en France sur laquelle surfe Laurent Gbagbo rend cette détestation plus paroxystique encore.

Tidjani : sanctions d'apparat

Quant à la sanction prononcée contre le général Tidjani, il y a de forte chance qu'elle reste purement symbolique. Ancien saint-cyrien et ancien ministre de la Défense, ce général est un intermédiaire incontournable dans les trafics d'armes, où sa connaissance et son expertise sont grandes, pour le compte de la famille Gnassingbé. Il a joué un rôle déterminant dans la capture du pouvoir par Faure, le fils de son ancien patron dont il était un des sigisbées zélés et dévoués. Il faisait partie du trio de généraux togolais reçus le 8 mars 2005 à l'Élysée par Jacques Chirac juste avant les présidentielles sanglantes d'avril avec mission explicite de tirer sur la population le cas échéant tout en préservant la vie des Français installés dans le pays. Ce qu'il fit avec une brutalité inouïe à bord d'un hélicoptère de combat dans la région d'Aného dont il est originaire. Bref, le général Tidjani n'est donc pas n'importe qui : il est une pièce maîtresse indispensable dans le dispositif françafricain au Togo, et surtout dans cet axe Paris-Ouaga-Lomé-Bouaké construit pour encercler manifestement Laurent Gbagbo. C'est pourquoi la sanction prise à son encontre ne sera pas effective et ne l'est pas au moment où s'écrivent ces lignes. Comme furent sans lendemain les sanctions ou les procès contre Robert Montoya et Charles Debbasch, ces supposés wanted, qui ne sont nullement inquiétés et continuent de mener belle vie sous les tropiques de l'impunité.

Quand on lit bien le communiqué du commandement militaire togolais, il est à relever que le général Tidjani n'est pas sanctionné pour ses contacts répétés avec la rébellion ivoirienne, mais pour avoir commis cette bourde monumentale consistant à accorder une interview dans la presse où il dévoile sur la place publique le double masque de la diplomatie togolaise dans la crise ivoirienne. C'est là le fait marquant à retenir de cette histoire de voyage du général togolais dans la zone de la rébellion ivoirienne ; tout le reste, à savoir le coup d'État manqué contre Gbagbo et la sanction infligée à Tidjani, relève très probablement du domaine de la manipulation communicationnelle.

[Comi M. Toulabor, CEAN-Sciences Po Bordeaux]

Un monde de Brut

Le Delta du Niger, Eldorado pétrolier dans le sud du Nigeria, est en proie à une instabilité chronique. Des groupes armés réclamant notamment un meilleur partage des pétro-dollars multiplient depuis un an les attaques et les kidnappings. Le plus important d'entre eux : le Mend.

Dans une région victime d'une catastrophe écologique majeure, où 80 % des 27 millions d'Ijaws, Ogonis et Itsekiris survivent avec moins d'un dollar par jour, les revendications sociales, politiques et environnementales ne manquent pas.

Les multinationales pétrolières qui opèrent dans le delta sont dénoncées par les communautés locales : « *Impunité, spoliation, corruption et enfer social sont les piliers de la mondialisation façon Shell* » déplore Lerum Medee du MOSOP (Mouvement pour la survie de la tribu des Ogonis) dont le plus célèbre représentant reste l'écrivain et militant Ken Saro-Wiwa, pendu par la dictature Abacha en novembre 1995.

La région foisonne de rebellions, souvent soutenues en période pré-électorale par des hommes politiques pour décourager leurs adversaires. Certains de ces groupes ont rejoint un nouveau mouvement, plus radical, bien organisé et maîtrisant parfaitement sa communication grâce notamment à Internet : le Mend (Mouvement d'émancipation du delta du Niger), apparu en janvier 2006.



Ses combattants lourdement armés disposent d'embarcations ultra-puissantes. Le mouvement a revendiqué l'attaque d'importantes infrastructures de Shell, Agip, Chevron ou Total causant une baisse non négligeable de la production et provoquant notamment l'évacuation du terminal d'exportation de Shell/Forcados. Le Mend fait également pression sur le gouvernement central en kidnappant des dizaines d'expatriés, tous employés du secteur pétrolier.

En réponse, Lagos a créé des unités spéciales de l'armée, équipées par les compagnies pétrolières, qui attaquent indistinctement, rebelles, gangs armés ou simples citoyens.

Le journaliste de la télévision publique grecque, Yargos Avgeropoulos, a pu approcher les combattants du Mend : « *ils ne réclament pas de rançon pour les otages. Il exige en revanche la libération de militants séparatistes et des compensations pour les dégâts écologiques. Mais attention car la réalité est plus complexe* ».

Il est vrai que les deux leaders Ijaws, Alhaji Mujahid Dokubo-Asari et Diepreye Solomon Peter Alamieyeseigha, réclamés par le Mend n'ont rien d'enfant de cœur : le premier est un admirateur déclaré de Ben Laden, le deuxième, ancien gouverneur de l'état de Bayelsa, est emprisonné pour corruption aggravée.

Tolérées par les autorités locales, le Mend serait-il instrumentalisé par quelques politiques cherchant à déstabiliser le régime du président Olusegun Obasanjo à l'approche des présidentielles d'avril 2007 ?

« *Aux élections de 2003, dans les neuf états du delta, personne n'a été élu, par personne. À l'époque, plusieurs hommes politiques ont embauché des jeunes chômeurs, avides d'argent, et les ont armés avec une seule mission : leur assurer la victoire. Les jeunes ont gardé les armes et ils sont désormais incontrôlables. Initialement, ils n'étaient pas les combattants de la liberté qu'ils sont devenus.* » explique Anyyakwee Nsirimovu, ancien compagnon de lutte de Ken Saro-Wiwa (Institut des droits de l'homme-Port Harcourt).

Lerum Medee, du MOSOP, rajoute : « *ces élus savent où ils dorment, où ils mangent mais ils préfèrent les laisser faire car pendant que ces rebelles se font remarquer, ils continuent, dans l'ombre, à piller l'argent public* »

Anyyakwee Nsirimovu, est allé à la rencontre de cette nouvelle génération d'opposants : « *ils rejettent toute lutte pacifique, ils n'ont pas oublié la répression de 95* ». Ce que confirme, un des rebelles, interrogé par Yargos Avgeropoulos : « *si on parle pétrole, on parle d'abord avec les armes ! Comme les géants du pétrole. Notre prix pour la cessation des hostilités contre l'industrie pétrolière reste l'émancipation du delta du Niger et de son peuple* » [Raphaël De Benito]

Darfour : L'appel de Paris d'Abdelwahid Al-Nur

De récentes dépêches du service d'information des Nations Unies titrent : *Les massacres continuent au Darfour (18/01)*. Les agences humanitaires des Nations Unies tirent la sonnette d'alarme (17/01). Et pourtant, on attend toujours la réponse adéquate face à de tels cris d'alarme, qui se succèdent maintenant depuis quatre ans.

Le déploiement de la fameuse « force hybride » (un composé de forces des Nations Unies et de l'Union Africaine, portant uniforme national, casque bleu et brassard UA), prévu en trois phases, fait du surplace. La première phase – déploiement de conseillers militaires et de police – n'a pu s'établir en l'absence des locaux qui devaient l'accueillir au Darfour¹. Ces conseillers sont donc retournés à Khartoum. Les phases suivantes, devant mener au déploiement d'une force mixte ONU-UA de 20 000 hommes au Darfour, ne seraient pas inscrites dans un agenda

proche, en dépit des déclarations d'intention et d'urgence. De nombreuses sources proches du dossier qui fréquentent les couloirs de l'ONU affirment qu'il ne faut espérer quoique ce soit de concret avant un an !

Les États-Unis, qui jusqu'ici tenaient un discours menaçant à l'égard de Khartoum (faisant craindre de leur part une intervention unilatérale intempestive), reculent au point d'excuser le gouvernement soudanais d'avoir omis de préparer l'accueil de la première phase au Darfour : « *C'est une chose qu'on ne peut pas reprocher au gouvernement soudanais* » a déclaré le porte-parole du département d'État Sean McCormack. Les États-Unis avaient pourtant donné jusqu'au 1^{er} janvier 2007 au Soudan pour accepter le déploiement d'une force de paix au Darfour, sous peine de devoir faire face à une action coercitive... Le 12 janvier, l'émissaire du président américain pour le Darfour, Andrew Natsios, a annoncé la décision de Washington de coopérer avec la Chine « *pour obtenir une paix négociée au conflit* ». Moins disert sur la question, la France semble, elle aussi, être entrée dans une « coopération » avec Pékin à cet égard... Difficile dossier, certes, éminemment régional, il est cependant caractérisé par un « problème » majeur : Khartoum tue en toute impunité, et réussit, année après année, à retarder toute intervention destinée à protéger ses victimes. L'indispensable volonté politique – et morale – internationale n'est pas au rendez vous.

Du coup, le fondateur et principal dirigeant du *Sudan Liberation Movement* (SLM²), Abdelwahid Al-Nur, a appelé l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Union européenne (UE) à intervenir « *ainsi qu'ils l'ont fait dans le cas de la Bosnie* ». Le SLM, dans son « Appel de Paris » lancé le 17 janvier lors d'une conférence de presse tenue dans la capitale française, a souligné son désespoir de voir l'ONU honorer ses responsabilités avant d'obtenir la collaboration pleine et entière de Khartoum sur laquelle on ne peut compter³.

Outre les multiples réticences à l'égard des interventions conduites sous l'égide de l'OTAN, notons que l'UE n'a pas jusqu'ici exercé de pressions (qu'il s'agisse du Darfour ou de la région dans son ensemble) sur les pays membres du Conseil de Sécurité de l'ONU issus de ses frontières. Au fond, le SLM le fait à sa place. Dans l'espoir d'être entendu jusqu'à New York ? Le SLM a réaffirmé son soutien au déploiement d'une force de l'ONU au Darfour lors d'une rencontre entre le commandant Ahmed Abdelshafi et Andrew Natsios le 19 janvier à Abeche (Tchad).

Le SLM est un mouvement politique. Il affirme l'ambition d'instaurer un régime laïc et démocratique au Soudan, susceptible de permettre à toutes les régions de ce vaste pays de vivre ensemble et d'assurer la répartition équitable des richesses nationales sur l'ensemble du territoire. Il affirme également son ouverture au dialogue à l'échelle régionale afin que la paix y revienne. Abdelwahid Al-Nur a débuté son appel au secours des populations du Darfour en regrettant de ne pouvoir le lancer depuis Khartoum, la capitale de son pays, le Soudan. [SC]

Darfour, qui dit la vérité...

Le représentant du Secrétaire général des Nations unies pour le Soudan, Jan Pronk, a été déclaré persona non grata par le gouvernement soudanais le 24 octobre 2006 suite à des critiques qu'il a exprimées à l'égard de ce gouvernement pour ses violations d'accords internationaux et des droits de l'Homme. L'ONU, glissant sous les fourches caudines de Khartoum, a laissé tomber Pronk, remplacé à son poste le 31 décembre. Comme dit la chanson, celui qui dit la vérité... doit être écarté.

² Dont le SLM/A est le bras armé de ce mouvement rebelle au Darfour.

³ Le ministre des Affaires étrangères soudanais a déclaré le 20 janvier que le Soudan n'avait pas d'objections à un éventuel déploiement d'une force de l'ONU au Tchad pourvu qu'elle s'abstienne de mettre les pieds au Soudan (AFP).

¹ Un premier contingent de 50 éléments a finalement pu se rendre au Darfour fin janvier ; la suite est en attente de décision.



Dans un récent article, paru sur le site *Sudan Tribune*¹, Jan Pronk stigmatise la timidité onusienne face aux crimes commis au Darfour par Khartoum, en soulignant un point particulièrement inquiétant des négociations menées avec ce dernier. Il s'insurge contre l'établissement d'un mécanisme décisionnel tripartite, exigé et obtenu par Khartoum, chargé de la mise en œuvre de tout accord sur la force hybride, composé de l'ONU, de l'Union africaine, et du gouvernement soudanais ! Ainsi le gouvernement soudanais dispose, au même titre que l'ONU et l'UA, du pouvoir d'accorder ou refuser son consentement à toute décision. Il dispose du pouvoir de veto concernant les mouvements de troupes ou autres dispositifs que l'UA et l'ONU jugeraient nécessaires pour la protection des civiles. Cette situation s'est insinuée dans le décor sans l'aval du Conseil de sécurité, qui semble avoir laissé faire. [SC]

Somalie : trois régimes autoritaires en un an !

De plus en plus d'insécurité pour des populations menacées à la fois par les bombardements "aveugles" des américains, les inondations, la famine et les maladies. Lire aussi Billets n°152, Somalie - Éthiopie - Djibouti.

Conquête des Tribunaux islamiques

En octobre 2006, les Tribunaux islamiques avaient pratiquement conquis tout le Sud d'une Somalie emprunte à la dictature des chefs de guerre, laissant seulement au gouvernement de transition, "le secteur de Baïdoa". Il semble que le Puntland avait fait quelques concessions pour maintenir son autonomie et que le Somaliland ait réussi à se maintenir à l'écart.

La victoire des Tribunaux islamiques contre les "chefs de guerre" (récemment financés et armés par les Américains, et appuyés par le gouvernement de transition, qui les combattait récemment encore !), avait été obtenue grâce au soutien massif de la population qui ne supportait plus les exactions commises par ces bandes armées autonomes et incontrôlées (viol, vols, razzia, destruction de maisons, de villages...)

Sous prétexte d'un retour aux valeurs traditionnelles, les dirigeants islamistes extrémistes avaient aussitôt appliquée la "charia" d'une façon stricte : par exemple plusieurs cas d'exécutions publiques et immédiates, de personnes surprises à ne pas prier, ont été rapportés par des témoins. Agissant ainsi, ils se sont aliénés rapidement une majorité de la population qui les avait pourtant accueillis en libérateurs quelques semaines auparavant.

Majoritairement chrétienne, l'Éthiopie a toujours soutenu le gouvernement de transition, parce qu'elle redoute l'arrivée d'un régime islamiste en Somalie qui pourrait tenter de rallier ses propres populations musulmanes avec le risque de développer un conflit intérieur.

Assaut éthiopien

À partir du 24 décembre 2006, l'armée éthiopienne s'est lancée à l'assaut des forces des Tribunaux islamiques, avec le soutien d'abord discret des forces américaines. Après un bombardement aérien de l'aéroport de Mogadiscio le 25 décembre, les forces terrestres ont rapidement conquis le pays, prenant position dans la capitale le 29 décembre. Cette guerre éclair a fait de nombreuses victimes parmi les populations civiles somaliennes.

Les dirigeants islamiques ont été aussitôt qualifiés de terroristes membres d'Al Qaïda. Reculant au Sud, ils ont été contraints de s'arrêter à la frontière avec le Kenya qui, obéissant aux "recommandations américaines", a empêché leur passage.

Forces US, avec un gouvernement de transition tout en finesse...

À partir de ce moment, les Américains sont entrés en action.

Au moins un bombardier AC-130 a décollé à plusieurs reprises de la base US de Djibouti pour bombarder le Sud du pays au motif de traquer des terroristes dont ils ont donné les identités. En dépit de cris de victoire et bien que les informations soient contradictoires, il semble qu'ils n'aient pas réussi à atteindre leurs cibles. Mais ils n'ont pas épargné les populations civiles innocentes : le bilan est difficile à établir. Selon les informations reçues, on dénombrerait au moins une centaine de morts et probablement plus...

Ce terrible bilan n'a pas arrêté les militaires américains qui poursuivent leurs bombardements passant outre une timide condamnation internationale (peu médiatisée) : associations, gouvernement italien (Massimo d'Alema)...

Le président du gouvernement de transition a fait son entrée dans Mogadiscio début janvier 2007. Ses premières décisions ont été de décréter la loi martiale pour trois mois et d'interdire les stations de radio privées. Face à la pression internationale conduite en particulier par RSF, il a été contraint de revenir très rapidement sur cette interdiction...

Depuis le 20 janvier, on annonce le début du retrait des forces éthiopiennes : retrait véritable ou faux semblant ? Des observateurs affirment qu'il ne pourrait s'agir que d'un retrait « de façade », car les forces éthiopiennes maintiendraient des postes d'observation.

Plusieurs pays africains² ont donné leur accord pour participer à une force de maintien de la paix et de nombreux pays occidentaux s'accordent sur le fait qu'il faut financer la reconstruction. Au-delà des paroles, il ne semble pas que ces promesses soient suivies d'effets concrets à ce jour.

Les islamistes qui avaient appelé la population à la guerre sainte contre l'Éthiopie et qui ont été défaits ensuite, ont annoncé qu'ils allaient déclencher une vague de violence dans la capitale et dans le pays. La Villa Somalia, résidence du Président, a été attaquée au mortier. Plusieurs attentats à l'aéroport et en ville ont fait de nombreuses victimes, non seulement parmi les soldats éthiopiens, mais aussi parmi les civils somaliens. Va-t-on voir se développer une situation semblable à celle que subit l'Irak, avec l'émergence d'une guérilla organisée ?

Perspectives

En résumé, on peut dire que les deux décisions américaines majeures n'ont rien réglé et qu'au contraire, elles ont contribué à renforcer les haines et l'insécurité. Rappelons que la première décision avait été, en avril 2006, de financer les chefs de guerre et la seconde en janvier 2007, de bombarder les villages du Sud de la Somalie.

L'intervention armée éthiopienne a mis un terme aux ambitions des Tribunaux islamiques, mais elle a été généralement ressentie comme une invasion à caractère colonialiste par les populations somaliennes.

Les chefs de guerre ne manqueront pas de retrouver un certain pouvoir, dans la mesure où le gouvernement de transition a besoin de leur appui pour rétablir un minimum d'autorité. On a signalé le ralliement de certains d'entre eux, mais un ralliement est généralement assorti de compensations... lesquelles ?

Bref, les populations somaliennes subissent et continuent à subir :
- trois modes de régimes autoritaires et différents en moins d'un an ! **La dictature des chefs de guerre**, puis **la Charia** et enfin **la loi martiale** et des attentats aveugles, dans l'indifférence quasi générale.

- les effets ravageurs des inondations qui se poursuivent et le développement de la fièvre du Rift.

Le mutisme de la France est impressionnant ! À part l'expression de sa préoccupation, le MAE est resté plus que discret.

Par ailleurs et comme nous l'avons signalé (in *Billets* n°152, op.

¹ www.sudantribune.com *The wrong approach of the UN with Sudan's government* (La mauvaise approche de l'ONU à l'égard du gouvernement soudanais), 14/01.

² Selon une dépêche de l'agence Reuters « L'Ouganda, le Malawi et le Nigeria ont promis des soldats. Le Mozambique et d'autres pays



cit.), l'Érythré qui soutenait les Tribunaux islamiques, commence à bouger contre l'Éthiopie. Nos correspondants à Djibouti nous ont signalé que des bruits de botte étaient perçus dans le Nord de Djibouti. Ces différents épisodes auront-ils aussi pour conséquence une reprise de la guerre entre l'Érythré et l'Éthiopie ? C'est à craindre ! [Jean-loup Schaal]

RDC : à l'est rien de nouveau ?

Selon l'*International crisis group* (ICG), les autorités rwandaises, décidées à traduire en justice ses quatre plus hauts responsables¹, estiment cependant que la majorité des commandants des FDLR (Forces Démocratiques de Libération du Rwanda, milice hutu opposée au pouvoir de Kigali) sont innocents des pires crimes commis au Rwanda durant le génocide des Tutsi.

Quoi qu'il en soit, ces miliciens opèrent toujours en République Démocratique du Congo, au Nord Kivu en particulier, où leurs exactions, comme celles commises par certaines des Forces armées congolaises (FARDC)², continuent de peser lourd sur les populations. Ils occupent l'axe Rutshuru (environs 75 km au nord de Goma) / Ishasha (plus à l'est, sur la frontière ougandaise), où « ils font la pluie et le beau temps » selon des sources de la région. Plus étonnant, ils serviraient, sous les yeux apparemment consentants de la Monuc (Mission des Nations unies au Congo), de « supplétifs » aux FARDC qui croisent le feu avec les troupes du Général rebelle Laurent Nkunda (qui traquent les milices FDLR, notamment d'anciens génocidaires encore présents parmi ces dernières). Nkunda, visé par un mandat d'arrêt lancé par l'État congolais pour crimes de guerre et atteintes graves aux droits de l'Homme (sanction que Nkunda est loin d'être le seul militaire congolais à mériter) se déplace pour autant sans problème dans le Masisi, région du Nord Kivu proche du Rutshuru dont il est originaire. Nkunda a confirmé la signature prochaine d'un accord de paix (dont les détails sont encore à l'examen) entre son mouvement rebelle³ avec les autorités congolaises qui le confirment de leur côté. Cet accord interviendrait à la suite d'une médiation conduite par Kigali dans le cadre d'une entente en ce sens entre les présidents congolais et rwandais, Joseph Kabila et Paul Kagame (quoique le Président Kagame n'ait pas été invité à la prestation de serment du président élu du Congo début décembre).

En dépit de ses crimes, de nombreux « rwandophones » (Hutu ou Tutsi congolais du Nord Kivu qui s'expriment en kinyarwanda) semblent compter sur Laurent Nkunda pour assurer leur protection dans un contexte où les conflits identitaires sont loin d'être dépassés et où « le Rwandais » (la haine ambiante accuse ces congolais d'être des « étrangers ») n'est pas en sécurité.

Laurent Nkunda accuse le Général Christian Houdet, chef d'État-major des forces de la Monuc, de s'opposer au désarmement des FDLR (en refusant aux FARDC décidées à s'y employer tout soutien onusien au-delà du logistique) en raison du soutien français au camp rwandais qui a ordonné et exécuté le génocide, et de son hostilité à l'égard du camp des victimes. La Monuc souligne l'incapacité opérationnelle des forces congolaises, ce qui est incontestable. Il est cependant troublant de constater, plus de douze ans après le génocide, l'incapacité internationale à mettre fin aux activités de ces « forces négatives ».

Il serait consternant, si cela se confirme, de constater que la Monuc tolère leur appui aux FARDC qui répondent aux attaques menées par les hommes de Nkunda. Or, il est devenu difficile d'en douter en raison du nombre de sources crédibles qui l'affirment. Les besoins de ces « forces négatives » présentes au Congo n'ont pas été négligés par la France du temps où des forces rwandaises et ougandaises occupaient l'est du pays. Depuis leur retrait, il est difficile de vérifier les rumeurs et accusations selon lesquelles la situation resterait inchangée. Certaines actions, ou certaine inaction internationale alimentent cependant les soupçons.

L'axe Kigali/Kinshasa est-il engagé – malgré les multiples obstacles qui s'y opposent – dans une opération de sa propre initiative visant à atteindre, à terme, des objectifs susceptibles de ramener la paix ? La gageure est immense, l'optimisme ne s'impose pas, mais pourquoi n'en serait-il pas capable ? En cela, nulle part ailleurs, réside l'espoir. [SC]

Agathe Kanziga : une révélation inattendue

Agathe Kanziga, la veuve de l'ancien président rwandais Juvénal Habyarimana, a été entendue par la Commission des recours des réfugiés (CRR) le 25 janvier (la CRR rendra sa décision le 15 février prochain). Lors de cette audience, le rapporteur de la CRR, Jan Koszmaluk, a révélé un élément d'information inattendu. Il a affirmé que le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a émis un mandat d'arrêt contre Agathe Kanziga maintenu sous scellés. Il existerait donc (forcément) un acte d'accusation contre Madame Kanziga.

La CRR est une instance judiciaire indépendante. Elle n'instruit pas des procès, mais des demandes d'asile, et prend ses décisions en fonction de « raisons sérieuses de penser ». En l'occurrence, elle affirme avoir des raisons sérieuses de penser qu'Agathe Kanziga a participé au génocide des Tutsi rwandais en tant qu'instigatrice ou complice.

La demande d'asile à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a été déposée par Madame Kanziga le 8 juillet 2004. Cette demande a été rejetée implicitement le 10 septembre suivant (60 jours après le dépôt de la demande, qui est le délai légal à l'issue de laquelle le rejet est implicite). Le recours a été enregistré par la CRR le 19 mai 2005, l'OFPRA a officiellement rejeté sa demande d'asile le 4 janvier 2007. [SC]

Faux Billets

– Contrairement à ce que nous laissons entendre dans *Billets* n°154, il n'y a pas de lien direct entre les consultations en **Nouvelle-Calédonie** par « vote bloqué » et le fait que Jacques Chirac soit parvenu en 2003 à faire supprimer toute mention « Kanak » des statistiques officielles. En revanche, la connaissance du vote kanak lors des scrutins a fait long feu en 2003, ce qui n'est pas bon signe pour la politisation des revendications indépendantistes. De plus, une erreur d'une décennie (celle qui mène des accords de Matignon à ceux de Nouméa) s'est glissée dans l'explication du « vote bloqué » : il concerne les personnes arrivées avant 1998 (et non 1988), inscrites sur les listes. Le « vote bloqué » a été confirmé par le Sénat le 16 janvier, mais cette mesure n'est qu'une bonne nouvelle très accessoire, écartant le droit des personnes arrivées en 1999 de voter aux élections des assemblées de province et du congrès, en 2009. Nous y reviendrons après la modification constitutionnelle très prochainement.

envisageraient aussi de participer à cette force. L'Afrique du Sud et le Rwanda ont pour leur part exclu tout déploiement. »

¹ Dont l'un, le Colonel Kanyandekwe, décédé fin décembre, aurait été empoisonné par le commandant en chef Silvestre Mudacumura, selon les mauvaises langues de la région. Kanyandekwe, selon ces sources, prônait l'arrêt des hostilités entre les Forces combattant Abacunguzi (FOCA, bras armé des FDLR) et le Rwanda alors que Mudacumura s'oppose au désarmement et au rapatriement des ses hommes.

² Ce qu'attestent, de longue date, tous les observateurs de la RDC et tous les rapports la concernant.

³ Le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP).

ILS ONT DIT...

Impunité

« Aujourd'hui, dans un arrêt attendu depuis plus de deux ans, la Chambre criminelle de la Cour de cassation française a décidé de casser et annuler *"en toutes ses dispositions"* la décision du 22 novembre 2004 de la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris qui avait annulé l'intégralité de la procédure des *"Disparus du Beach"* de Brazzaville. La Cour de cassation décide ainsi de renvoyer devant la juridiction de Versailles laissant la voie ouverte à la réouverture de l'enquête.

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), la Ligue française des droits de l'Homme et du Citoyen (LDH) et l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH) se félicitent de cet arrêt qui devrait permettre aux victimes d'obtenir justice et de demander réparation devant un tribunal indépendant. Tel n'avait pas été le cas lors de la mascarade de procès qui s'est tenue devant la Chambre criminelle de Brazzaville, conduisant en août 2005 à l'acquiescement de l'ensemble des personnes poursuivies.

Or, depuis l'origine de cette affaire, le politique était omniprésent et avait tenté de tenir en laisse la justice comme en atteste notamment la libération - dans des conditions dénoncées avec la plus grande vigueur à l'époque par la FIDH, la LDH et l'OCDH - de Jean François NDENGUE, directeur de la police congolaise, dans la nuit du 2 au 3 avril 2004 par la Cour d'appel de Paris. Le juge d'instruction chargé du dossier avait d'ailleurs saisi le Conseil Supérieur de la Magistrature à propos des pressions subies dans le cadre de son enquête.

La plus haute juridiction française rappelle aujourd'hui l'importance de la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le judiciaire et se faisant rétablit un équilibre en faveur du droit.

La Cour de cassation confirme ainsi que la justice française est compétente pour poursuivre et réprimer les auteurs de crimes de tortures commis qui ont conduit au massacre de plus de 350 personnes au Beach de Brazzaville en avril et mai 1999. Elle renvoie ce dossier devant la juridiction de Versailles.

La FIDH, la LDH et l'OCDH rappellent que l'instruction qui avait duré plus de deux ans et demi avait permis de rassembler énormément d'éléments et de témoignages à charge impliquant les plus hauts responsables de l'État congolais.

"C'est une victoire majeure pour les victimes de torture et de disparitions forcées au Congo Brazzaville auxquelles le droit à la justice avait été refusé au profit de la raison d'État" a déclaré Patrick Baudouin, avocat des parties civiles et président d'honneur de la FIDH. »

(FIDH, LDH et OCDH, communiqué, *L'affaire des Disparus du Beach : une importante victoire contre l'impunité*, le 10/01).



[Survie, partie civile dans cette affaire, se réjouit, avec la FIDH, la LDH, le Collectif des parents des disparus et les rescapés du massacre de cette victoire. - SC]

A FLEUR DE PRESSE

Côte d'Ivoire

AFP, Girardin rencontre Gbagbo et évoque des "relations apaisées", Abidjan, 12/01 : « La ministre française déléguée à la Coopération Brigitte Girardin a rencontré pour la première fois vendredi le président ivoirien Laurent Gbagbo à Abidjan, symbole selon elle des *"relations apaisées"* entre le président ivoirien et la communauté internationale. [...] Les relations se sont fortement dégradées entre la France et son ancienne colonie depuis novembre 2004 et un bombardement de l'aviation ivoirienne qui a tué neuf soldats français. Quelques jours plus tard, plusieurs Ivoiriens avaient été tués par des soldats Français au cours de violentes manifestations antifrançaises à Abidjan. »



[Si la France courtise Gbagbo en ce début 2007, c'est probablement pour qu'il honore l'invitation au 24^{ème} sommet France-Afrique qui aura lieu à Cannes en février. Ce serait une victoire pour la diplomatie africaine de Jacques Chirac. On est étonné cependant de lire, à la fin de cette dépêche, une relation aussi biaisée des événements de novembre 2004. Si les mots ont un sens, "plusieurs" n'est pas exactement l'adjectif qui convient pour désigner la soixantaine de victimes tombées spécifiquement devant l'hôtel Ivoire, alors qu'elles manifestaient contre la présence de l'armée française dans ce lieu, siège de services gouvernementaux ivoiriens, où il n'y avait aucun Français à protéger. Même si l'épisode est peu glorieux pour l'armée française, on doit à la vérité de ne pas l'escamoter ou le travestir. - OT]

Françafrique

AP, Faux dinars du Bahreïn : le tribunal correctionnel se déclare incompetent, 16/01 : « Le tribunal correctionnel de Paris s'est déclaré mardi incompetent pour juger une affaire portant sur 350 millions d'euros de faux dinars du Bahreïn, quatre des huit personnes poursuivies l'étant pour des faits relevant de la cour d'assises. L'ordonnance saisissant la 12^e chambre du tribunal visait les faits criminels de *"transport, mise en circulation et détention de signes monétaires contrefaits ou falsifiés en bande organisée"* et ceux, délictuels, de *"blanchiment de fonds en bande organisée"*. Le président de la 12^e chambre, Dominique Pauthé, a estimé qu'il ne pouvait disjoindre les deux séries de faits, ceux de blanchiment étant totalement liés à ceux mise en circulation de fausse monnaie. Le parquet s'était prononcé pour la disjonction des faits criminels. [...] Mardi, quatre des huit protagonistes de ce dossier étaient absents, l'un d'eux, Hassan Fadoul, ressortissant tchadien résidant au Togo, se voyant refuser un visa pour venir en France, selon son avocate, M^e Marie-Laure Barré, malgré les interventions du président du tribunal et du ministère public. M^e Barré avait plaidé un renvoi de l'affaire à une date ultérieure afin que M. Fadoul puisse obtenir les documents pour venir en France avant de se demander si ce refus de visa ne cachait *"pas une volonté politique"* au regard des longues relations franco-tchadiennes. M. Fadoul a affirmé lors de l'instruction avoir agi sur l'ordre du président tchadien Idriss Deby qui souhaitait financer sa campagne électorale. [...] L'enquête n'a pas identifié les véritables commanditaires de cette affaire sans précédent. »



[En septembre 2004, Billets d'Afrique rappelait : « La sulfureuse affaire des "vrais-faux dinars de Bahreïn" a impliqué tout un pan de la FrancAfrique, de Kinshasa à N'Djaména, Niamey et Paris en passant par Rabat. Au minimum. Malgré l'ampleur de l'escroquerie, et le montant de fausse monnaie amené à Paris, la justice française reste très discrète. » Trois ans plus tard, force est de constater que l'on piétine toujours : le

procureur s'obstine à vouloir saucissonner l'affaire et Hassan Fadoul (Voir Billet n°111 pour la reproduction de son témoignage recueilli par RFI), qui avait déjà été empêché de témoigner lors du procès « Noir Silence » intenté à François-Xavier Verschave, est de nouveau persona non grata devant un tribunal. Et il n'est pas certain qu'il n'y ait qu'Idriss Deby que l'on cherche à protéger... – VS]

VOIR

Bob Swaim, **Lumières noires**, film documentaire, 52 min, Production Entractes, 2006.

En septembre 1956, à Paris, le créateur et rédacteur en chef de "Présence Africaine", Alioune Diop, parvenait à organiser, à la Sorbonne, le 1^{er} Congrès des écrivains et artistes noirs. Parmi les 27 intervenants, la fine fleur intellectuelle noire des États-Unis, de l'Afrique noire et des Caraïbes : Amadou Hampaté Bâ, Léopold Sedar Senghor et Cheikh Anta Diop, Aimé Césaire et Frantz Fanon, le jamaïcain Marcus James, l'afro-américain Richard Wright, l'haïtien Jean Price Mars, René Depestre, Edouard Glissant, James Baldwin, Claude Lévi-Strauss. C'est Picasso qui signa l'affiche de la manifestation.

"Lumières noires" raconte comment et pourquoi les autorités françaises, américaines et soviétiques de l'époque ont tout fait pour perturber ce congrès, en dénigrer les conclusions et en étouffer la portée. Par son importance, un tel événement a laissé des images, des documents, des interviews même si l'Histoire les a consciencieusement dissimulés. Les derniers participants encore en vie apportent leurs témoignages et se souviennent d'un congrès fondateur, qui sera suivi, à la veille des indépendances, en 1959, de celui de Rome. Superbe.

Lumières Noires est en attente de programmation sur France Télévision. Programmes à surveiller dans quelques mois ! [RDB]

LIRE

Sven Lindqvist, **Exterminez toutes ces brutes** [première édition française : 1998], Préface de Patrick de Saint-Exupéry, et **Terra nullius**, Les Arènes, 2007, 14,80 € chaque volume

Dans ces deux ouvrages Sven Lindqvist publie les carnets de ses voyages, en Afrique pour l'un [*Lire Billets n°86*], en Australie pour l'autre. Il y souligne la visée exterminatrice de l'expansion européenne, aux dépens des peuples autochtones, voués à la disparition selon la loi d'airain d'un darwinisme social impitoyable. Place aux forts ! [OT]

Fadel Dia, **À mes chers parents gaulois**, Les Arènes 2007, 335 p.

Dans cet essai ironique, Fadel Dia, né en 1939 au Sénégal, ancien professeur d'histoire et géographie, qui a occupé différents postes au Ministère de l'éducation du Sénégal avant d'être Secrétaire général de la conférence des ministres de l'éducation des pays francophones, vide son sac sur la relation franco-africaine telle qu'il l'a vécue.

Son écriture, d'une impeccable élégance, sa culture aux références françaises sans faille, témoignent de ce qu'a été la francisation des élites intellectuelles en Afrique francophone. Cette entreprise ne serait pas condamnable en soi si la France avait reconnu à ces élites le droit de parler d'égal à égal avec l'intelligentsia française. Or Fadel Dia relève avec une pertinence sévère la persistance des préjugés, le paternalisme, la condescendance avec lesquels les intellectuels africains sont traités par la France.

D'abord ils ne sont acceptés que lorsque, comme L. S. Senghor, ils chantent la supériorité de la langue et de la culture françaises. Mais, même dans ce cas, ils ne sont guère considérés lorsqu'ils n'ont plus d'utilité, montrant leur office de purs faire-valoir. L'ostracisme attend ceux qui, comme Cheikh Anta Diop, osent remettre en cause la prééminence des maîtres blancs et ne s'alignent pas sur leurs dogmes.

L'arrogante domination culturelle que la France a exercée sur ses colonies, s'ajoutant à la domination politique et la parachevant d'une façon terriblement efficace, risque de prendre fin brutalement. Il n'est pire hostilité que celle qui succède à un amour déçu. Fadel Dia invite les Français à laisser tomber les écailles qui aveuglent leur regard sur les Africains, à écouter ce qu'on pense d'eux, qui les surprendra certainement.

S'ils ont assez d'esprit pour admettre la critique, ils pourront peut-être comprendre que les jeunes générations souhaitent tourner la page et construire leur destin de French speaking sur la base d'une réflexion africaine, comme l'ont déjà fait avec l'anglais, l'espagnol et le portugais, les peuples qui ont depuis longtemps rompu le cordon ombilical avec les métropoles colonisatrices. [OT]

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Anciens numéros disponibles sur <http://www.survie-france.org>

Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €

(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Abonnez un(e) ami(e) :

France : 20 € Étranger : 25 € Soutien

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

Février 2007 : Mobilisation contre la Françafrique

Sommet citoyen France-Afrique

Le 24^{ème} Sommet des chefs d'État France-Afrique se tiendra les 15 et 16 février prochains à Cannes. Depuis 1994, ce type d'évènement donne lieu à une mobilisation de la société civile et à l'organisation de "contre-sommets" sous l'impulsion de Survie et d'Agir Ici. Cette année encore un "Sommet citoyen France-Afrique" est organisé à Paris du 11 au 13 février par Survie, le CCFD, le Cédétim, Greenpeace, le groupe Afrique d'ATTAC, Oxfam France-Agir Ici, le Secours catholique.

Si les "contre Sommets" précédents ont permis de faire le constat des dérives de la politique de la France en Afrique dans différents domaines, celui de 2007 est axé sur la formulation de solutions concrètes et de propositions alternatives élaborées en collaboration avec les organisations de la société civile africaine. (Programme complet disponible sur www.survie-france.org)

« Moi(s) contre la Françafrique »

Dans ce contexte, Survie organise un mois entier de mobilisations en février dans toute la France, avec des conférences-débat, des projections, des manifestations, des concerts, etc. La plus grosse mobilisation que l'association ait organisée depuis 2 ans avec la campagne *Rwanda 1994-2004 : Les victimes et complices oubliés du génocide des Tutsi*, le *Moi(s) contre la Françafrique* mobilisera l'ensemble des groupes locaux de Survie. Il verra aussi le lancement de la toute nouvelle compilation musicale de Survie « *Décolonisons !* », contre le néocolonialisme français et les imaginaires coloniaux. (Programme complet disponible sur www.survie-france.org)

Pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente

Enfin, 2007 est aussi pour Survie une année d'interpellation des futurs candidats aux élections présidentielle et législatives en France sur la question des relations franco-africaines ; interpellation menée dans le cadre de la campagne 2007. *Etat d'urgence planétaire. Votons pour une France solidaire*, coordonnée par le CRID (collectif d'ONG françaises). (Fiche de revendications consultable sur www.survie-france.org)

Survie publie une nouvelle brochure pédagogique :

La France coloniale, d'hier et d'aujourd'hui



format 15x21, 68 pages,
3 € + 1,30 € de port à
Survie

Quel lien entre la
colonisation française et la
politique néo-coloniale de
la France en Afrique
depuis 1960 ?

En février 2005, les députés français votaient une loi qui reconnaissait « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord », mythifiant ainsi la période coloniale et nourrissant l'orgueil national de certains nostalgiques (notamment de l'Algérie française).

La volonté d'instaurer une telle version officielle de l'Histoire de la France montre que, plus de 40 ans après les indépendances, la colonisation (qui a consisté à imposer la domination française, souvent par la violence) n'a toujours pas été officiellement remise en cause. Au contraire, c'est à une véritable tentative de légitimation que nous assistons, nous révélant que les mentalités ont finalement peu évolué.

À regarder de plus près les rapports que la France entretient encore aujourd'hui avec ses anciennes colonies, nous pouvons constater qu'eux non plus n'ont pas beaucoup évolué depuis les prétendues « indépendances ». La France y perpétue une stratégie de domination au nom de la défense de ses propres intérêts : ingérence dans les affaires africaines (soutien à des dictatures et à l'organisation d'élections truquées) ; maintien des États africains dans la dépendance via l'Aide publique au développement (et la dette) ; pillage des richesses du continent.

La filiation entre la politique de la France en Afrique depuis 1960 et la colonisation qui l'a précédée est une évidence, que cette brochure documente.

CD *Décolonisons (Africa wants to be free 2)*

Une compilation de soutien à l'association Survie



Survie a produit en 2003 une compilation de soutien intitulée « *Africa wants to be free !* », qui dénonçait la dictature et le néocolonialisme. Cette seconde compilation vise cette fois-ci à mettre en évidence la filiation entre le néocolonialisme et les pratiques d'antan et de dénoncer la persistance d'imaginaires coloniaux au sein de la société française (débat sur le « rôle positif de la colonisation », discriminations envers les Français « issus de l'immigration ») . **Avec** : Didier Awadi, Bernard Lavilliers avec Tiken Jah Fakoly, Kwal avec Adama Yalomba, Axiom, Kajeem, Desert Rebel, Tata Pound, Apkass et Hamé, Jahwise, Ministère des Affaires Populaires, Lassy King Massassy, Duval MC, Meltin et Sofaa, Papa Poué et Nasree, Synaps, Komdant SIMI OL, Casey. Sortie en février 2007, disponible sur commande à Survie dès novembre 2006 : 12 € + 1,30 € de port à Survie.

Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, Odile Tobner.

Ont aussi participé : Raphaël De Benito, Jean-loup Schaal, Comi M. Toulabor.

Abonnements : Antonin Wattenberg.

Coordination : Olivier Thimonier.

Association Survie, 210 rue Saint-Martin, F75003 – Paris –
Commission paritaire n° 0211G87632 – Dépôt légal : février 2007 –
ISSN 1155-1666 – Imprimé par nos soins –
Abonnement : 20€ (Étranger : 25€ ; Faible revenu : 16€) –
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25 – Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20 –
<http://www.survie-france.org> – contact@survie-france.org